

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NIORT - 7901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 22/07/2024 - 3258 - 1996 B 00042 - 394 185 045 - A.J.P.

A.J.P.
Société par actions simplifiée au capital de 7 774,90 euros
Siège social : 7 Rue de la Pérouse
ZA de Baussais, 79260 LA CRECHE
394 185 045 RCS NIORT

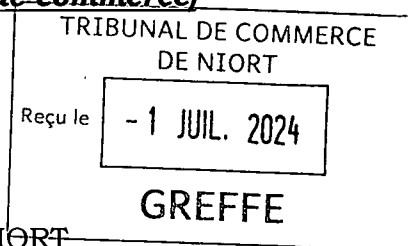
DÉCLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS
(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du Code de commerce)

Concernant la Société suivante :

Dénomination : A.J.P.

Forme juridique : société par actions simplifiée

Numéro unique d'identification - (Siren) : 394 185 045 RCS NIORT



Représentée par :

La Société HOLDARFI

() agissant en qualité de représentante légale

~~(-) étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)~~

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2023

(x) Le commissaires aux comptes a certifié les comptes sans réserve.

~~(-) Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves~~

~~(-) Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes~~

~~(-) Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes~~

~~(-) Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves~~

Fait à LA CRECHE

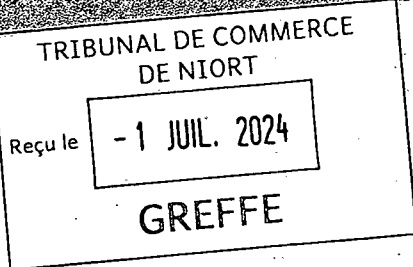
Le 31 janvier 2024

La Présidente

La Société HOLDARFI

Représentée par M. Alain ARFI

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to M. Alain ARFI.



BILAN ACTIF

SAS AJP

Du 01/08/2022 au 31/07/2023

ACTIF	Valeurs au 31/07/23			Valeurs au 31/07/22
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	11 680	10 655	1 025	1 785
Fonds commercial (1)	205 316		205 316	205 316
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	110 510	87 648	22 862	29 847
Autres immobilisations corporelles	2 113 551	1 706 921	406 630	512 604
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	91		91	91
Prêts				
Autres immobilisations financières	54 674		54 674	53 265
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 495 822	1 805 224	690 598	802 909
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	8 754		8 754	11 364
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 275 436		1 275 436	1 181 694
Avances et acomptes versés sur commandes	616 791		616 791	633
Créances				
Clients (3)	1 364		1 364	
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)				
Personnel et comptes rattachés (3)	763		763	1 016
Créances fiscales et sociales (3)	90 995		90 995	63 417
Autres créances (3)	753 601		753 601	684 868
Débiteurs divers (3)	37 718		37 718	32 721
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	144 276		144 276	491 515
Charges constatées d'avance (3)	48 512		48 512	45 974
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 978 210		2 978 210	2 513 202
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	5 474 032	1 805 224	3 668 808	3 316 111

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

205 316

Certifiés conformes

205 316

[Signature]

BILAN PASSIF

SAS AJP

Du 01/08/2022 au 31/07/2023

PASSIF	Valeurs au 31/07/23	Valeurs au 31/07/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 7 775)	7 775	7 775
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	777	777
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	748 357	289 605
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	608 559	658 752
SITUATION NETTE	1 365 468	956 910
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 365 468	956 910
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 561 211	1 464 210
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 889	109 414
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 771	2 427
Fournisseurs	96 349	207 578
Fournisseurs, factures non parvenues	302 598	187 643
Dettes fiscales et sociales	337 523	387 928
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	2 303 340	2 359 201
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	3 668 808	3 316 111
(1) Dont à plus d'un an	1 118 236	986 640
(1) Dont à moins d'un an	1 182 333	1 372 561
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	100 000	100 000
(3) Dont emprunts participatifs		

[Signature]

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS AJP

Du 01/08/2022 au 31/07/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2023 dont le total est de 3 668 808,38 Euros,

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2022 au 31/07/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 02/11/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

A compter du 1er août 2010, la société est régit par l'application des dispositions de l'article 223A du code général des impôts concernant l'intégration fiscale dont la société mère est la SARL HOLDARFI

Des prestations d'assistance administrative (gestion des achats, commerciale, de trésorerie, des déclarations fiscales et gestion du personnel) et des prestations en matière de soutien logistique des équipes de ventes ont été facturées pour un montant de 228 567.65 euros HT entre la société mère et sa fille, conformément à la convention de refacturation signée entre les parties en date 15 octobre 2022 et 1er mars 2023

Conformément à la convention de trésorerie signée entre AJP et sa mère en date du 31 juillet 2020 des intérêts ont été calculés pour un montant de 32 189.70 euros.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/07/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015, N° 2016-07 du 4 novembre 2016, N° 2017-01 du 5 mai 2017, N° 2017-03 du 3 novembre 2017, N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS AJP

Du 01/08/2022 au 31/07/2023

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Installations techniques	5 à 10 ans ans
- Matériels et outillages industriels	4 à 10 ans ans
- Matériels et outillages	4 à 10 ans ans
- matériel de bureau	3 à 5 ans ans
- matériel informatique	3 à 5 ans ans
- mobilier	8 à 10 ans ans

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

SAS AJP

Du 01/08/2022 au 31/07/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	216 996,37		
	Terrains				
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		110 510,13		
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	2 063 123,03		43 086,86
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique	20 079,37		
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	2 193 712,53		43 086,86
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés		90,69		
	Prêts et autres immobilisations financières		53 265,21		2 008,07
		TOTAL	53 355,90		2 008,07
TOTAL GENERAL			2 464 064,80		45 094,93

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			216 996,37	
	Terrains					
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				110 510,13	
		Inst. gal. agen. amé. divers		12 738,58	2 093 471,31	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier			20 079,37	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL		12 738,58	2 224 060,81	
FINANCIERE	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés				90,69	
	Prêts & autres immob. financières			599,19	54 674,09	
		TOTAL		599,19	54 764,78	
TOTAL GENERAL				13 337,77	2 495 821,96	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

SAS AJP

Du 01/08/2022 au 31/07/2023

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	9 894,52	760,00		10 654,52
TOTAL	9 894,52	760,00		10 654,52
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	80 662,95	6 985,13		87 648,08
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén.	1 557 535,34	146 612,25	12 738,58	1 691 409,01
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	13 063,36	2 448,75		15 512,11
Emballages récupérables divers				
TOTAL	1 651 261,65	156 046,13	12 738,58	1 794 569,20
TOTAL GENERAL	1 661 156,17	156 806,13	12 738,58	1 805 223,72

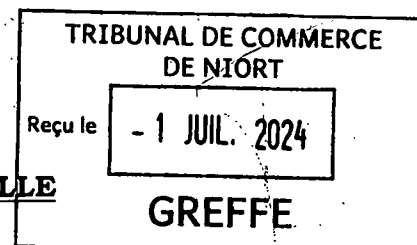
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

A.J.P.
Société par actions simplifiée au capital de 7 774,90 euros
Siège social : 7 Rue de la Pérouse
ZA de Baussais, 79260 LA CRECHE
394 185 045 RCS NIORT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 JANVIER 2024



Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 juillet 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 juillet 2023 s'élevant à 608 559 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	608 559 euros
------------------------	---------------

A titre de dividendes	500 000,00 euros
Soit 980,39 euros par action	

Le solde	108 559 euros
----------	---------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 856 916 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 4 901,96 euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 495 098,04 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 juillet 2020 :

Néant.

Exercice clos le 31 juillet 2021 :

200 000,00 euros, soit 392,16 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 960,78 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 198 039,22 euros

[Signature]

Exercice clos le 31 juillet 2022 :

200 000,00 euros, soit 392,16 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 960,78 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 198 039,22 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 janvier 2024

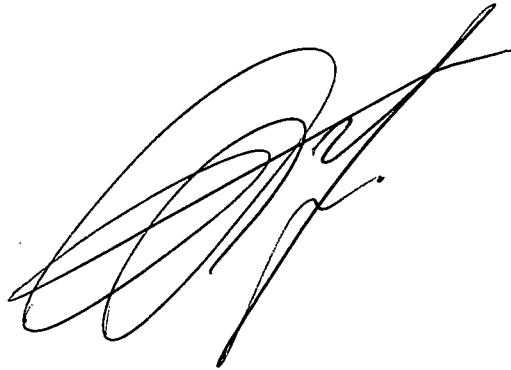
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

La Présidente

Société HOLDARFI

Représentée par M. Alain ARFI

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to M. Alain ARFI, is positioned below the text. The signature is fluid and cursive, with a prominent loop and a long, sweeping tail.